

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du CDOS du LOIRET**  
**du mardi 11 mai 2021**  
(à 18h30 en distanciel)

**Présents** : André BENHENNA, Alain BOYER, Ludovic CHARDERON, Christophe CHARREIRE, Eléa COQUARD, Angela DA COSTA, André DHUIVONROUX, Ludovic FAJOUX, Régis FLAMENT, Francis LANCEROT, Jean-Pierre MISSERI, Karen PECHEUX, Nathalie ROS.

**Excusé** : Sylvain EDINE

**Absents** : Gérard BOUDON ; Annabel ROBLEDO

**Assistent** : Michel ARNOULT, trésorier d'honneur ; Jean ROS, président d'honneur ; Adeline GERARDIN, Frédéric GILLES, Nicolas MIRE, salariés du CDOS.

### 1°/ TOUR DE TABLE

Présentation de chacun :

Angela DA COSTA : Escalade / André DHUIVONROUX : Handball, / André BENHENNA : Athlétisme / Christophe CHARREIRE : UFOLEP / Ludovic CHARDERON : Volley-ball / Jean-Pierre MISSERI : Pêches sportives / Francis LANCEROT : Rugby / Alain BOYER : Membre Qualifié / Ludovic FAJOUX : UNSS / Nathalie ROS : Basket-ball / Karen PECHEUX : Tir à l'arc / Régis FLAMENT : Course d'orientation / Eléa COQUARD : Escrime.

Michel ARNOULT, trésorier d'honneur ; Jean ROS, président d'honneur ; Nicolas MIRE, salarié du CDOS : technicien sur le terrain ; Frédéric GILLES, salarié du CDOS, chargé de l'administratif, de la communication et du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) ; Adeline GERARDIN, salariée du CDOS, chargée des projets et de la formation.

### 2°/ Composition du Bureau exécutif (BE) et du Conseil d'administration (CA) :

Alain BOYER rappelle les différentes fonctions et délégations des membres élus

- Alain BOYER - président,
- Nathalie ROS - vice-président *délégué Sport & Politiques publiques et Haut niveau*
- André BENHENNA - vice-président *délégué Sport & Education et citoyenneté,*
- Gérard BOUDON - vice-président - *délégué Sport & Professionnalisation,*
- Régis FLAMENT - vice-président *délégué Sport & Santé et bien-être,*
- André DHUIVONROUX – trésorier général,
- Mme Eléa COQUART – secrétaire générale,
- Francis LANCEROT – trésorier adjoint,
- Karen PECHEUX – secrétaire générale adjointe,
- Ludovic CHARDERON – membre du BE,
- Sylvain EDINE – membre du BE,
- Jean-Pierre MISSERI – membre du BE, en charge de l'action "Nature Olympique"
- Annabel ROBLEDO – membre du BE,
- Christophe CHARREIRE – membre du CA
- Angela DA COSTA - membre du CA
- Ludovic FAJOUX - membre du CA

### 3°/ Trésorerie :

47 comités départementaux ont réglé leur cotisation 2021, une relance va être faite pour ceux qui ne l'ont pas encore fait. A la demande du CNOSF, les nouveaux statuts (adoptés en 2020) ont entraînés une modification du mode de calcul des cotisations, tenant compte du nombre de voix de chaque structure et entraînant une hausse des cotisations pour certains. Le CDOS ayant néanmoins minimisé l'impact sur les comités départementaux adhérents.

Moins de dépenses ont été réalisées sur 2021, l'activité partielle a été mise en place. Peu d'activités sont en cours pour le moment à cause de la crise sanitaire, seul Nicolas MIRE peut se rendre dans les écoles pour réaliser des interventions.

Subvention du Conseil Départemental reçue.

Il est prévu l'arrêt de l'engagement sur le photocopieur, trop onéreux pour l'usage que nous en faisons maintenant.

### 4° / Adhésions :

Certaines structures cotisantes se désistent au fil du temps (absence de comité départemental, absorption par le niveau régional...). La réflexion est faite qu'il serait bon d'en accueillir de nouvelles. La décision des structures départementales d'adhérer se prend par une délibération de leur conseil d'administration mais seuls les comités issus des fédérations reconnues par le CNOSF peuvent adhérer au CDOS. On ne peut donc plus accueillir certaines structures comme le comité départemental d'échecs ; les sports cérébraux n'étant pas reconnus comme des sports par le CNOSF. Possiblement, l'UGSEL devrait adhérer prochainement au CDOS.

### 5°/ Les projets :

- **Vacances d'été** : les services de la préfecture souhaitent relancer la pratique sportive des jeunes des quartiers prioritaires, sur le plan départemental. Le but est de travailler avec les associations de quartiers, les communes, la métropole... Le CDOS, sollicité et adhérent au projet souhaite fonctionner avec les comités départementaux sur celui-ci. Cela pourrait se passer à l'île Charlemagne, avec des transports facilités pour inciter les habitants des quartiers à sortir et aller pratiquer du sport en plein air, à partir de début juillet, jusqu'au 13 août.
- **Projet UNSS** : du 20 au 24 septembre 2021, sur la Loire et le canal d'Orléans, 86 associations affiliées à l'UNSS se retrouvent pour pratiquer de la randonnée : en Kayak et en course à pied.

L'objectif est que les jeunes refassent de l'activité sportive, cela concernerait 800 jeunes par jour. Plusieurs parcours : Saint-Denis-de-l'Hôtel → Chécy / Ousson-sur-Loire → Briare / Saint-Jean-de-Braye → La-Chapelle-Saint-Mesmin/ Saint-Jean-de-la-Ruelle → Saint-Ay. Certains de ces endroits sont incertains car il y a des travaux en cours ou prévus.

- **1, 2, 3, bougez !** Il s'agit de relancer l'activité sportive, le projet dure tout le mois de septembre, dans le cadre de la rentrée sportive et se structure avec plusieurs partenaires : le Conseil départemental, la DRAJES, l'AML, l'ANDES, les clubs, les comités départementaux, les élus du CDOS, le sport scolaire.

Il s'agit de faciliter l'accès aux clubs pour le public. Dans la suite logique des forums d'associations, les personnes s'initient aux sports qui les intéressent et s'inscrivent. Les clubs proposeraient au moins une séance gratuite (avec un enseignant diplômé fédéral ou d'Etat, de préférence au jour et à l'heure des entraînements habituels) pour que les personnes intéressées puissent plus facilement se projeter et choisir leur sport. Il s'agirait de créer une cartographie des possibilités sportives avec des données précises (quel sport, quels clubs, lieux, jours, heures). Les publics concernés représentent l'ensemble de la population : tout public, scolaires, femmes, seniors, actifs, handicap, malades chroniques...

Il est envisagé un concours et des cadeaux pour les participants, afin de relancer l'attrait aux activités physiques après tant d'inertie.

Ce projet devrait être appelé à être reconduit annuellement, c'est un projet rassembleur de tous les sports sur l'ensemble du département, cela correspond totalement à la mission du CDOS.

Les élus des communes peuvent accompagner ce projet en veillant à la remise en fonctionnement des installations sportives et en communiquant autour du projet dans leur commune (affichage, article dans le bulletin municipal...).

Ce projet doit servir à faire revenir les pratiquants qui se sont éloignés du sport à cause de la crise sanitaire.

La question est posée de savoir si ce projet et les projets des différentes fédérations sportives ne vont pas se « télescoper » ? Après discussion l'ensemble des participants pense qu'au contraire ces projets peuvent être parfaitement complémentaires, pour toucher aussi bien les anciens que les potentiels nouveaux licenciés.

Les comités départementaux sont appelés à mobiliser les clubs pour participer à cette action. Certains membres soulignent qu'il existe des contraintes pour certains sports ou que certains lieux sont encore inaccessibles (lieux de vaccination par exemple...). L'action s'adaptera aux conditions sanitaires qui seront en vigueur à cette époque.

## 6° / Divers :

Les membres des comités départementaux peuvent rappeler l'existence de BasiCompta et la formation en ligne pour s'en servir. Actuellement la première année d'abonnement à BasiCompta est offerte ; c'est donc gratuit pour les nouvelles structures abonnées.

Activités de nos salariés : Maison des Sports fermée, Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES travaillent de chez eux. Administrativement les dossiers de demandes de projets, de subventions, se multiplient. Le niveau d'activité s'améliore doucement, on sent un retour proche de la normale. Nicolas MIRE poursuit ses interventions, et malgré la pandémie cela fonctionne bien.

Le CNOSF a souhaité supprimer l'annuaire du sport et le remplacer par la plateforme en ligne « Mon club prêt de chez moi ». L'outil mails qui nous permettait les envois en nombre (lettres d'Actu, informations relatives aux formations, diverses actualités...) à partir de cette base de contacts n'est malheureusement plus disponible. Nous avons donc dû nous tourner vers une solution professionnelle, en ligne, payante, en attendant une alternative proposée par notre partenaire AWA. Cette possibilité, encore à l'étude, aurait l'avantage de nous permettre de continuer à exploiter notre ancienne base de données de près de 3000 contacts.

Une refonte du site internet du CDOS est envisagée, celle-ci permettrait d'améliorer la communication notamment en le rendant « responsive », c'est-à-dire conçu et développé de façon à pouvoir s'adapter à toutes les résolutions d'écran afin d'être consultable aussi bien sur un ordinateur que sur un smartphone ou sur tablette. Notre partenaire AWA nous a fait parvenir ses solutions et tarifications.

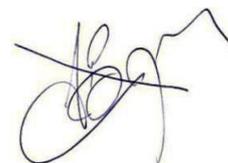
Des demandes d'accès supplémentaires à la plateforme collaborative du CNOSF ont été faites pour les quatre vice-présidents et la secrétaire générale.

Il est demandé aux membres du CDOS de faire parvenir une photo d'identité pour la réalisation d'un organigramme à l'adresse mail suivante [loiret@franceolympique.com](mailto:loiret@franceolympique.com).

La secrétaire Générale

Eléa COQUART

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Alain Boyer', written over a faint circular stamp or watermark.

Alain BOYER